



14ème législature

Question N° : 104054	De M. René Rouquet (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse >aéroport de Notre-Dame-des-Landes	Analyse > perspectives.
Question publiée au JO le : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la création de « l'aéroport du grand ouest ». Initié par le président Charles de Gaulle en 1963, un projet de remplacement de l'aéroport de Nantes-Atlantique par un nouvel équipement situé à Notre-Dame-des-Landes génère de vives contestations depuis une trentaine d'années. Afin d'aplanir ces tensions, le président François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls avaient souhaité organiser une « consultation locale sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ». Le 26 juin 2016, 55 % des votants ont exprimé leur souhait de voir ce nouvel équipement sortir de terre. Le lendemain, à l'antenne de la radio « Europe 1 », le nouveau ministre déclarait « prendre acte » du résultat et exhortiez « le Gouvernement à prendre ses responsabilités », alors qu'il avait à plusieurs reprises exprimé sa vive opposition à ce projet. Il souhaiterait donc savoir si le projet de « l'aéroport du grand ouest » se concrétisera, et, dans l'hypothèse d'une réponse affirmative, quel sera le calendrier de construction de cet équipement.